



## RÉUNION GÉNÉRALE

DATE: Le mercredi 29 juin 2016

ENDROIT: Salle communautaire - Édifice municipal  
Rivière-Verte, N.-B.

HEURE: 19 h

## PROCÈS-VERBAL # 21

### 1.2. Présences et Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 04 et M. Pierre Michaud, président du conseil, souhaite la bienvenue à tous et tout spécialement à nos nouveaux membres. Il demande à chacun de s'introduire.

#### **Membres présents**

Chouinard, Louis

Caron, Francine

Bouchard, Pierrette

Desjardins, Allain

Dubé, Roland

Labrie, Louis

Parent, Rinette

Levesque, Roger

Martel, Alain

Martin, Brigitte

Michaud, Pierre, président

Roussel, France

Roy, Paul

Simard, Cyrille

Somers, Nicole

St-Amand, Carmel, vice-président

Bossé, Jules

#### **Absent**

Deschênes, Marcel

#### **Personnel présent**

Picard, François

Rioux, Nicole

#### **Invité**

Darveau, Marie-Josée

#### **Journalistes**

D'Amours, Donald

Fournier, Gilles

Maire de Lac Baker

Maire de Baker Brook

Maire adjointe de Saint-François

Maire de la Communauté rurale de Saint-André

Maire de Saint-Hilaire

Représentant de DSL et membres du comité des  
DSLs de la province du Nouveau-Brunswick

Maire adjointe de Rivière-Verte

Maire de Sainte-Anne de Madawaska

Représentant de DSL

Représentante de DSL

Maire de Clair

Maire de Drummond

Représentant de DSL

Maire d'Edmundston

Mairesse de Saint-Quentin

Maire de Saint-Léonard

Représentant de DSL

Maire de Grand-Sault

Directeur général

Adjointe administrative – Direction générale

Serg. Gendarmerie Royale du Canada (GRC)

Radio CJEM-CKMV

L'Étoile – Édition Nord-Ouest

**3. Approbation de l'ordre du jour**

Le président donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

**Résolution no 1**

Suite à une motion dûment proposée par M. Roland Dubé, appuyée de M. Alain Martel et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU** Que l'ordre du jour de la réunion générale du 29 juin 2016 soit adopté tel que circulée. **ADOPTÉE**

**4. Mise sur pied du comité consultatif des communautés du Nord-Ouest – discussion de la logistique avec la Sergente Marie-Josée Darveau (15 minutes)**

Le point sera présenté plus tard en soirée puisque la Sergente Darveau fut retenue à l'extérieur pour quelques minutes.

**5. Procès-verbal de la réunion générale du 31 mars 2016 pour approbation**

**Résolution no 2**

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard, appuyée de M. Allain Desjardins et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'approuver le procès-verbal de la réunion générale du 31 mars 2016, tel que circulé.** **ADOPTÉE**

**6. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 26 mai 2016 pour approbation**

**Résolution no 3**

Suite à une motion dûment proposée par M. Carmel St-Amand, appuyée de M. Roger Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le procès-verbal du comité exécutif du 26 mai 2016, tel que circulé.** **ADOPTÉE**

Une discussion s'ensuit concernant les rapports de permis de construction remis à Service Nouveau-Brunswick et notre conformité à la loi sur l'accès à l'information et à la vie privée. Le DG informe les membres que nous avons demandé un avis juridique à Maître André Daigle et celui-ci affirme en effet que c'est problématique au niveau de l'accès à l'information, surtout au niveau des coûts des permis. Suite à des discussions avec M. Rob Kelly de EGL et Service Nouveau-Brunswick, un consensus fut conclu, c'est-à-dire que l'avis juridique fut envoyé à Mme Anne Bertrand du Commissariat à l'accès à l'information et à la protection de la vie privée afin de régler cette situation et entre-temps nous allons faire les rapports pour SNB. Selon le président M. Michaud, il y eut beaucoup d'échanges avec les groupes concernés pour que ce dossier avance.

**Résolution no 4**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Paul Roy et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU** Que la CSRNO procède, par le biais du regroupement d'achats en assurance collective de l'AFMNB, à un appel d'offres pour son régime d'assurance collective; QUE LA CSRNO délègue à l'AFMNB les pouvoirs de procéder à un appel d'offres afin de demander des soumissions pour son régime d'assurance, et ce, dans le cadre du regroupement d'achats en assurance collective de l'AFMNB et ce, par l'intermédiaire de BFL Canada services conseils inc. agissant à titre de consultant expert en assurance collective. **ADOPTÉE**

**7. Affaires découlant des procès-verbaux**

Furent discutés aux points 5 et 6.

**8. Modification au Règlement administratif procédural de la CSRNO. Proposition pour accepter que le point 2.6.1 soit modifié pour se lire : Le président et le vice-président peuvent être élus pour trois mandats additionnels d'une durée d'un an.**

**Résolution no 5**

Suite à une motion dûment proposée par M. Allain Desjardins, appuyée de Mme Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU** Que le point 2.6.1 du Règlement administratif procédural de la CSRNO, soit modifié pour se lire de la façon suivante : « L'élection des dirigeants du conseil de la CSR a lieu tous les ans à l'assemblée générale annuelle de la Commission. Les membres de l'exécutif (dirigeants) peuvent être élus pour trois mandats additionnels d'une durée d'un an ».

**ADOPTÉE**

**La résolution no 5 sera entérinée à la prochaine réunion annuelle.**

**4. Mise sur pied du comité consultatif des communautés du Nord-Ouest – discussion de la logistique avec la sergente Marie-Josée Darveau (15 minutes)**

La sergente Marie-Josée Darveau et le DG désirent faire une continuité de la rencontre du 31 mars dernier. Selon la sergente Darveau, les mêmes inquiétudes refonds surface et sont souvent reliées à la sécurité des citoyens et la sécurité routière. Le but de la rencontre est de donner du 'facetime' avec la GRC opérant dans notre région. Suite aux rencontres avec la CSR de Woodstock (Western Valley), celles-ci s'avèrent extrêmement bénéfiques pour le développement d'un partenariat solide entre la GRC et la communauté. Souvent des petites inquiétudes deviennent de grosses frustrations et la sergente Darveau indique que la communication va régler les problèmes rapidement. Des rencontres trimestrielles seraient raisonnables pour régler les questions policières, soit de sécurité publique ou de clarifier le rôle de la GRC et d'établir des attentes. À la première rencontre, la sergente Darveau aimerait présenter aux membres de la CSRNO les deux personnes qui s'occupent du « off road ». Le comité consultatif policier serait constitué des maires et leur directeur général, et le DG de la CSRNO. Le but du comité est d'ouvrir le dialogue. La sergente Darveau a remis aux membres une copie du rapport trimestriel du district de l'ouest – CSR 1 dans lequel nous retrouvons les priorités de la Division J, les priorités de la CSRNO, les personnes ressources de la GRC, les objectifs de la CSRNO, les initiatives mises en évidence et les nouvelles des détachements de la région ainsi que les statistiques sur la criminalité.

La sergente Darveau informe les membres qu'ils peuvent communiquer leurs points à discuter avec le sergent Marc Violette ou avec Nicole Rioux de la CSRNO, ceci permettrait de structurer les réunions et faciliterait la préparation de celles-ci.

## **9. Rapport du comité de nomination**

Conformément à l'article 2.6.1 (élection des dirigeants du conseil) au Règlement administratif procédural de la Commission de services régionaux Nord-Ouest, le comité de nomination composé de M. Carmel St-Amand, président du comité et maire de Saint-Léonard et M. Paul Roy est membre du comité et représentant de DSL.

En accord avec le règlement administratif de la Commission de services régionaux Nord-Ouest, il fut convenu par le comité de proposer pour une période de un an, les personnes suivantes :

**Le maire de Clair, M. Pierre Michaud, à la présidence de la CSRNO;** le président du comité de nomination, M. Carmel St-Amand demanda à trois reprises s'il y avait d'autres nominations, aucune nomination n'a été proposée et il fut proposé par le maire M. Cyrille Simard que les nominations cessent; M. Pierre Michaud fut élu par acclamation et accepta la présidence.

**le maire de Sainte-Anne de Madawaska, M. Roger Levesque, à la vice-présidence de la CSRNO;** le président du comité de nomination, M. Carmel St-Amand demanda à trois reprises s'il y avait d'autres nominations, aucune nomination n'a été proposée et M. Allain Desjardins proposa que les nominations cessent; M. Roger Levesque fut élu par acclamation et accepta la vice-présidence;

**le représentant de DSL, M. Luc St-Jarre, comme membre de l'exécutif/dirigeant de la CSRNO;** le président du comité de nomination, M. Carmel St-Amand demanda à trois reprises s'il y avait d'autres nominations, aucune nomination n'a été proposée et Mme Nicole Somers proposa que les nominations cessent. M. St-Jarre avait avisé qu'il accepterait de siéger sur l'exécutif pour la prochaine année s'il n'y avait pas d'autres nominations.

**Les dirigeants furent élus par acclamation :**

**M. Pierre Michaud, président**

**M. Roger Levesque, vice-président**

**M. Luc St-Jarre, membre de l'exécutif**

Le président Michaud et les membres du CA remercient M. Carmel St-Amand pour son dévouement au sein de l'exécutif de la CSRNO.

## **10. Plan quinquennal des services de déchets**

Le président, M. Pierre Michaud indiqua que suite à la présentation du rapport de Roy Consultant concernant le site d'enfouissement, beaucoup de travail devra être effectué au cours des prochaines années et le budget de capitalisation constitue un budget important pour le service de déchets. Il poursuit en indiquant que dès l'existence de la CSRNO, un exercice très vigoureux a eu lieu au niveau du service des déchets et grâce aux changements apportés, il est maintenant possible d'assurer une continuité et livrer le service à un coût raisonnable et abordable et toujours en s'acquittant de nos responsabilités.

Dès son existence le site d'enfouissement favorisait le recyclage au niveau des bacs bleus sur son territoire et favorisait le compostage arrière cours ainsi qu'un volet d'éducation. Cet exercice était fait avec la collaboration de l'Atelier des copains et de Resnet (déchets électroniques). Les tableaux qui seront présentés par le DG sont une continuité du travail des deux dernières réunions et ils permettront d'établir les priorités concernant les investissements pour les prochaines années.

Le DG présenta un sommaire du plan quinquennal des services de déchets. L'augmentation du taux de la tonne s'explique par le fait qu'à partir de 2018, il n'y a plus de revenu relatif au surplus des années précédentes, que les dépenses d'administration et d'opération ainsi que l'affectation des

services généraux ont une augmentation prévue de 2% par année et l'augmentation des frais de la dette due aux investissements au niveau du remplacement de pièces d'équipement.

**11. Comité consultatif régional de loisirs de la CSRNO pour approbation du document de travail**

Le DG nomma les personnes du comité consultatif régional de loisirs et il informa les membres que les coûts de cette étude régionale seront assumés à 75% par la province et 25% par la CSRNO par l'entremise des fonds en réserve dans le service de l'aménagement.

**Résolution no 6**

Suite à une motion dûment proposée par M. France Roussel, appuyée de M. Roland Dubé et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le document de travail pour l'Établissement du comité consultatif régional de loisirs de la CSRNO avec le changement suivant : Dans la section 1 - Rôle et mandat, premier paragraphe, la dernière phrase se lira comme suit : « Cette planification régional en matière de loisirs, de culture et de sport fait partie des sujets que la CSRNO peut vouloir discuter ».**  
**ADOPTÉE**

**12. États des résultats au 31 mai 2016**

**Résolution no 7**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Louis Labrie et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le rapport des états des résultats au 31 mai 2016, tel que présenté par le DG.**  
**ADOPTÉE**

**13. Résolutions : Pour le service d'aménagement et pour le service des déchets**

**Résolution no 8**

Suite à une motion dûment proposée par M. Carmel St-Amand, appuyée de Mme Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU Pour le secteur de l'aménagement :**

- **Que** la CSRNO autorise un virement de fonds pour le remboursement de permis aux municipalités et DSL pour les mois de janvier à mars 2016. Le montant du virement de fonds se chiffre à 7 250,44\$ du compte 29434 ES-2 au compte courant de la CSRNO, folio 29434. Ce transfert fut approuvé le 3 mai 2016 par deux signataires, dont MM Carmel St-Amand et François Picard par internet via AccèsD de la Caisse populaire.

Clair	2 650,00\$
Rivière-Verte	134,00\$
Saint-François	145,00\$
Communauté Rurale de Saint-André	805,24\$
Saint-Léonard	90,00\$
Saint-Quentin	741,00\$
DSL	<u>2 685,20\$</u>
	<u>7 250,44\$</u>

- **Que** la CSRNO autorise le remboursement d'un montant de 362,75\$ à Mme Lise Ouellette, présidente de l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts ; somme recueillie par la CSRNO pour les mois de janvier à mars 2016, pour l'ajout de la contribution du DSL de Saint-Quentin, chèque #4340 émis le 12 avril 2016.
- **Que** la CSRNO autorise le remboursement d'un montant de 9 751,75\$ à Mme Lise Ouellette, présidente de l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts ; somme recueillie par la CSRNO pour les mois d'avril à juin 2016.

Étant donné que ceci est la dernière réunion générale avant la saison estivale,

- **Que** la CSRNO autorise les virements de fonds pour le remboursement de permis aux municipalités et DSL pour les mois d'avril à juin 2016 du compte 29434 ES-2 au compte courant de la CSRNO, folio 29434 afin que celui-ci puisse être effectué en juillet. Le montant détaillé sera présenté lors de la prochaine réunion générale. Ce transfert sera approuvé par deux signataires autorisés et effectué par internet via AccèsD de la Caisse populaire en juillet.

**Pour le secteur des déchets solides :**

- Étant donné l'absence du directeur des déchets solides, soit M. Jean A. Bourque, dû à un congé de maladie prolongé, **que la CSRNO autorise le directeur par intérim des déchets solides, soit M. Paul R. Albert et/ou la directrice des finances, Suzanne Gaudet, à effectuer des transferts de fonds dans les comptes RBC US folio 400-200-2 et CAN folio 100-397-9 concernant les opérations journalières.** Ces transferts devront être approuvés en premier lieu par le directeur général, M. François Picard.
- **Que** la CSRNO autorise un transfert de fonds de 11 000\$ du compte américain de la Banque Royale du Canada, folio 400-200-2 au compte canadien de la Banque Royale du Canada, folio 100-397-9 pour fins d'opérations. Ce transfert sera effectué en juillet par la directrice des finances afin de profiter du taux d'échange.
- **Que** la CSRNO autorise un transfert de 11 000\$ + le taux d'échange en vigueur, du compte canadien de la Banque Royale du Canada, folio 100-397-9 au compte courant de la Caisse populaire, folio 29434 pour fins d'opérations.
- **Que** la CSRNO autorise un transfert du fonds de réserve en capital, compte RBC Canadien, folio 00774-1006774 au compte courant de la CSRNO, folio 29434 au montant de 150 000\$ pour fins d'opérations. Ce montant fut approuvé par les membres lors de l'adoption du budget 2015 pour l'achat de la nouvelle pesée. Par contre, l'achat et l'installation de la nouvelle pesée avaient été payés directement du compte des opérations de la CSRNO.

**ADOPTÉ**

**14. Rapport de correspondance**

Concernant la lettre du 14 juin dernier de M. Paul Cyr, président de l'Atelier des copains Co-Op Ltée, proposant à la CSRNO d'évaluer et de considérer que l'atelier soit géré par la CSRNO comme nouveau service, le président M. Pierre Michaud suggère que ce dossier soit piloté et étudié par l'exécutif et les employés-cadre de la CSRNO. Il fut suggéré par Mme Somers de faire une réunion spéciale pour discuter du dossier de l'Atelier des copains. Le DG indique que nous sommes à l'étape préliminaire et il suggère de faire un diagnostic d'entreprise afin d'identifier les forces et faiblesses de celle-ci. Le DG réitère l'importance d'avoir une approche réfléchie et, en premier lieu, de discuter avec les groupes concernés afin d'identifier des pistes de solution.

**Résolution no 9**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Roland Dubé et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU Que le rapport de correspondance du 13 février 2016 au 14 juin 2016, soit accepté, tel que circulé. ADOPTÉE**

**15. Rapport du directeur général**

**Résolution no 10**

Suite à une motion dûment proposée par M. Louis Labrie, appuyée de Mme Brigitte Martin et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU Que le rapport du directeur général du 17 février 2016 au 27 juin 2016, soit accepté, tel que circulé. ADOPTÉE**

**16. Autres affaires**

Aucune

**17. Ajournement**

**Résolution no 11**

Suite à une motion dûment proposée par M. Roland Dubé, il a été

**RÉSOLU D'ajourner la réunion à 20 h 42. ADOPTÉE**

.....  
**PIERRE MICHAUD**  
Président

.....  
**FRANÇOIS PICARD**  
Directeur général